Agenda 21

Reconnue « Agenda 21 local France » en 2013, Saint Étienne de Montluc a souhaité prolonger cette démarche et s'est construit un nouveau programme d'actions dans la continuité de ce qui était proposé. L'acte 2 est en cours jusqu'en 2020.



Agenda 21 : Pourquoi faire ?



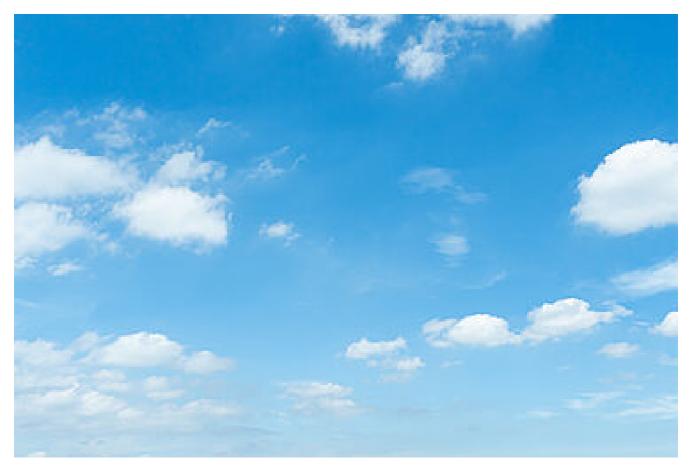
Acte 1 (2013-2016)



Acte 2 (2017-2020)



Gestion différenciée



Plan Climat Air Énergie Territorial